

RÉNOVATION URBAINE EN PRATIQUE

Point d'étape pour le Plan Initiatives Copropriétés

Mis en ligne le jeudi 3 octobre 2019

U n a n a p r è s l e l a n c e m e n t d u p l a n
l o g e m e n t à M a r s e i l l e , u n e r é u n i o n
a v a n c é e s o p é r a t i o n n e l l e s s u r l e s
M a r s e i l l e ...



Marseille Rénovation Urbaine était au RDV du premier comité technique de suivi sous l'égide de l'Agence nationale de l'habitat pour présenter aux côtés de la Métropole et de la DDTM les avancées sur les copropriétés dégradées ciblées par le PIC à Marseille. En effet, 3 copropriétés ciblées font partie d'un projet de renouvellement urbain en cours : le Parc Corot (Marseille 13e), le Parc Bellevue (Marseille 3e) et Kallisté (16^e). Le GIP MRU intervient depuis de nombreuses années sur ces thérapies lourdes

L'avancée la plus spectaculaire est sans doute la démolition de la Tour B au Parc Kallisté qui a eu lieu en août dernier. Le site, visité en avril dernier par le Premier ministre Edouard Philippe, doit voir la démolition des autres très gros immeubles H et G., impossible à gérer alors que les bâtiments plus petits pourront être revalorisés. En ce qui concerne le Parc Corot, le Plan

Initiative Copropriétés va permettre des interventions rapides pour mettre les habitants en sécurité. La tour A a été évacuée cet hiver et la tour C est sous surveillance. Une intervention plus lourde dépendra des conclusions des expertises lancées par le tribunal. A Bellevue, un plan de sauvegarde doit être adopté au premier trimestre 2020 sur 3 copropriétés (5 petits bâtiments D, E, F, G, H) La tour B devra sortir du statut d'immeuble de grande hauteur pour faciliter sa gestion.

Un co-pilotage a été mis en place entre l'Etat et les collectivités, porté notamment par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et les services de la Métropole avec la participation du GIP MRU, et depuis de nombreux mois œuvrent de concert pour préciser les modes opérationnels d'intervention.

La Métropole et la CDC habitat ont signé le 3 octobre dernier une convention de portage immobilier et foncier pour une intervention ciblée au sein de 6 copropriétés dégradées (une vingtaine de logements en prévision cette année). Une nouvelle étape qui va permettre d'accélérer l'intervention et de faciliter un processus de relogement.

Mission renouvellement urbain / DGA DUST

Eko Activ - 174 Bd de Paris - 13002 Marseille

Tél. : 04.91.09.52.00

mru@ampmetropole.fr

<http://www.marseille-renovation-urbaine.fr/toutes-les-actualites/actualite-23.html>